

CQP Carrossier peintre



AUTO

Le carrossier peintre est capable de remplacer, réparer, déposer/poser un élément de carrosserie ou un équipement, d'effectuer le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté et de restructurer un véhicule. Il réalise également les opérations de mise en peinture.

Il doit savoir établir des devis et des ordres de réparation et expliquer les travaux réalisés sur le véhicule lors de sa restitution au client.

NATURE DU DIPLÔME

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une certification élaborée par la branche des services de l'automobile en réponse aux besoins des professionnels. Il prépare directement à un métier et est reconnu par les professionnels.

PRÉREQUIS

Formation en alternance suite à un bac professionnel Réparation des Carrosseries ou suite à un CAP Réparation des Carrosseries combiné idéalement avec le CAP Peinture en Carrosserie.

CONTENU DE LA FORMATION (11 blocs de compétences)

- Conseil technique en carrosserie peinture
- Contrôle et interventions sur les éléments de structure
- Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques
- Dépose et repose d'éléments inamovibles
- Remplacement et réparation de vitrage
- Dépose et repose d'éléments amovibles
- Colorimétrie et gestion des stocks produits
- Application peinture
- Réparation des matériaux composites
- Préparation de surfaces acier et aluminium
- Remise en forme d'éléments de carrosserie

Reconnaissance du CQP par la Convention Collective des services de l'Automobile.

Plus de 90% des jeunes qui obtiennent un CQP sont recrutés à l'issue de leur formation.

Le CQP s'obtient par la validation de 80% des blocs de compétences le composant, d'une épreuve écrite et d'une soutenance devant jury.

STATUT CONTRAT PRO

MODALITÉS

Votre formation se déroule en alternance entre une entreprise et un organisme de formation (CFA) sur une durée de 22 à 24 mois.

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

RÉMUNÉRATION (sous réserve de l'évolution de la réglementation)

La rémunération dépend de votre âge et niveau de formation. Elle correspond à un pourcentage du SMIC*.

	Inférieur au BAC PRO	Au moins titulaire d'un Bac Pro ou titre professionnel de niveau IV
	% du SMIC	
Moins de 21 ans	55%	65%
21 ans à 25 ans	70%	80%
26 ans ou plus	100% (sans être inférieur à 85% du salaire minimum conventionnel)	

*sur la base du Smic brut 35 heures par semaine.

AVANTAGES

Exonération de charges patronales selon les dispositions légales en vigueur et selon l'âge du salarié.

Prise en charge totale ou partielle du coût de la formation.

Aucune influence sur l'effectif de l'entreprise.

ET APRÈS ?

Un Certificat de Qualification Professionnelle prépare à un métier en vue d'une insertion directe dans l'emploi.

Cependant, il est envisageable après quelques années d'expériences ou pour une spécialisation d'intégrer un autre CQP ou une formation d'enseignement supérieur.

ÉVOLUTIONS POSSIBLES

- Chef d'équipe atelier
- Réceptionnaire après-vente automobile



www.metiersdelauto.com

www.cfacarrosserie74.com